



Conseil communal du 27/05/2026

Réponse à l'interpellation n°25 :

« Stage préparatoire au CEB organisé par la commune; Interpellation introduite par M. AKTAS Seydi, Conseiller communal LB » *(ordre du jour complémentaire)*

Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Chers Collègues,

Je vous remercie pour cette interpellation qui met en évidence toute l'attention que porte la commune à la réussite des élèves et à leur avenir.

Le taux de réussite au CEB ne dépend évidemment pas d'un seul dispositif, mais d'un ensemble d'actions complémentaires menées tout au long de l'année scolaire dans notre commune : le suivi en classe, les études dirigées, les aides aux devoirs, les remédiations et les révisions organisées dans les écoles.

Le stage préparatoire au CEB s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Il constitue un soutien supplémentaire précieux pour les élèves et leurs familles, en venant renforcer tout le travail déjà accompli au sein des établissements scolaires.

Concernant l'évaluation de son impact, il est important de rappeler que plusieurs paramètres évoluent d'une année à l'autre : les groupes d'élèves, l'organisation pédagogique, les matières travaillées ou encore le calendrier scolaire. Dans ce contexte, il reste difficile d'isoler un seul facteur dans la réussite globale des élèves. Néanmoins, ce stage contribue clairement à créer des conditions favorables à leur préparation et à leur confiance avant les épreuves.

Au-delà des chiffres, plusieurs éléments témoignent du succès du dispositif : la fidélité des familles, l'intérêt croissant des parents et le nombre d'inscriptions en constante augmentation. Cette année encore, le stage a rencontré un très bel engouement avec 134 inscriptions. Cette dynamique confirme la bonne réputation du dispositif, tant au niveau local qu'au-delà de la commune.

Chaque édition permet également d'affiner l'organisation afin de garantir un accompagnement toujours plus qualitatif pour les élèves. Le dispositif évolue donc continuellement pour répondre au mieux aux besoins du terrain.

Il faut aussi souligner que l'édition 2026 du CEB s'inscrit dans une période importante de transition liée à la mise en œuvre progressive du Tronc commun et des nouveaux référentiels en Fédération Wallonie-Bruxelles. Plusieurs adaptations ont été apportées aux épreuves, notamment en mathématiques, avec une nouvelle organisation des matières évaluées.

Dans ce contexte de réforme, le stage joue plus que jamais un rôle d'accompagnement et de soutien pour aider les élèves à aborder sereinement ces évolutions.

Enfin, le Collège reste particulièrement attentif à la pertinence et à l'utilité de ce dispositif pour les élèves et leurs familles. Une réflexion se poursuivra naturellement dans les prochaines années afin de continuer à proposer un accompagnement adapté aux évolutions de l'enseignement et aux besoins des enfants.

Je vous remercie pour votre attention.